

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

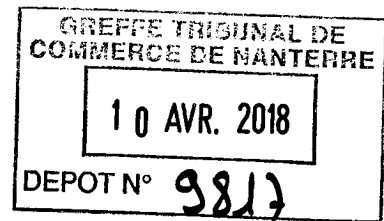
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03545

Numéro SIREN : 793 039 108

Nom ou dénomination : 5M-SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2018 sous le numéro de dépôt 9817



5M SERVICES

60 ROUTE PRINCIPALE DU PORT

92230 GENNEVILLIERS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		15 360	4 876	10 484	0,92	3 425	0,42
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		12 330	7 343	4 987	0,44	8 466	1,04
Autres immobilisations corporelles		192 954	83 784	109 170	9,55	57 364	7,03
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		10 248		10 248	0,90	20 667	2,53
TOTAL (I)		230 892	96 004	134 889	11,80	89 922	11,01
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens		48 119		48 119	4,21	20 249	2,48
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		6 013		6 013	0,53	3 151	0,39
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		487 331		487 331	42,63	271 192	33,22
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		672		672	0,06	1 071	0,13
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		18 166		18 166	1,59	1 127	0,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		38 620		38 620	3,38	14 378	1,76
. Autres						10 000	1,22
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement		11 200		11 200	0,98		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		398 143		398 143	34,83	399 717	48,96
Charges constatées d'avance						5 552	0,68
TOTAL (II)		1 008 264		1 008 264	88,20	726 438	88,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 239 156	96 004	1 143 153	100,00	816 360	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	8,75	100 000	12,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	8 970	0,78	4 707	0,58
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	40 465	3,54		
Résultat de l'exercice	107 682	9,42	85 224	10,44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	257 117	22,49	189 931	23,27
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	142 776	12,49	132 237	16,20
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	26 798	2,34	42 983	5,27
. Associés	30 127	2,64	79 788	9,77
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 965	20,03	110 280	13,51
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	97 973	8,57	82 084	10,05
. Organismes sociaux	134 399	11,76	91 861	11,25
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	91 781	8,03	37 987	4,65
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			741	0,09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	88	0,01	3 688	0,45
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	133 128	11,65	44 781	5,49
TOTAL(IV)	886 036	77,51	626 429	76,73
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 143 153	100,00	816 360	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 992 397	1 668	1 994 066	100,00	1 636 656	100,00	357 410	21,84		
Chiffres d'Affaires Nets	1 992 397	1 668	1 994 066	100,00	1 636 656	100,00	357 410	21,84		
Production stockée			27 870	1,40	16 946	1,04	10 924	64,46		
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			13 017	0,65	2 500	0,15	10 517	420,68		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			9 666	0,48	11 702	0,71	-2 036	-17,39		
Autres produits			3 845	0,19	704	0,04	3 141	446,16		
Total des produits d'exploitation (I)			2 048 464	102,73	1 668 507	101,95	379 957	22,77		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			524 952	26,33	480 155	29,34	44 797	9,33		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-2 862	-0,13			-2 862	N/S		
Autres achats et charges externes			412 493	20,69	442 923	27,06	-30 430	-6,86		
Impôts, taxes et versements assimilés			35 183	1,76	11 411	0,70	23 772	208,33		
Salaires et traitements			663 480	33,27	463 506	28,32	199 974	43,14		
Charges sociales			218 447	10,95	141 224	8,63	77 223	54,68		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 992	2,16	30 089	1,84	12 903	42,88		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			722	0,04	808	0,05	-86	-10,63		
Total des charges d'exploitation (II)			1 895 407	95,05	1 570 117	95,93	325 290	20,72		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			153 057	7,68	98 390	6,01	54 667	55,56		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			4 278	0,21	3 170	0,19	1 108	34,95		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			4 278	0,21	3 170	0,19	1 108	34,95		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 278	-0,20	-3 170	-0,18	-1 108	-34,94		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			148 779	7,46	95 220	5,82	53 559	56,25		

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 900	0,10	15 012	0,92	-13 112	-87,33
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 900	0,10	15 012	0,92	-13 112	-87,33
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 292	0,52	1 776	0,11	8 516	479,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 450	0,17			3 450	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 742	0,69	1 776	0,11	11 966	673,76
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-11 842	-0,58	13 236	0,81	-25 078	-189,46
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	29 255	1,47	23 233	1,42	6 022	25,92
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 050 363	102,82	1 683 519	102,86	366 844	21,79
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 942 682	97,42	1 598 295	97,66	344 387	21,55
RÉSULTAT NET	107 682	5,40	85 224	5,21	22 458	26,35
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2018

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT,
LE 28 MARS A 18H.**

Les actionnaires de la société 5M SERVICES SAS, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la Société.

Sont présents :

- Monsieur Matthieu MOURGUE-MOLINES :	650 actions
- Monsieur Matthieu MAIA :	250 actions
- Monsieur Renaud GUARDIOLA :	50 actions
- Monsieur Cyril LAGARDE :	50 actions

Total égal au nombre d'actions

Composant le capital social : 1.000 actions

Ainsi constaté par l'apposition par chaque actionnaire de sa signature sur la feuille de présence.

L'assemblée est présidée par Monsieur MOURGUE-MOLINES, Président de la Société.

Monsieur Matthieu MAIA, est désigné comme secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut régulièrement prendre les décisions à la majorité requise.

Une feuille de présence certifiée exacte par le Président et le secrétaire de séance a été établie.

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau par le Président, à savoir :

- les statuts de la société ;
- la copie de la lettre de convocation des actionnaires à la présente assemblée ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et statutaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais fixés par lesdites dispositions.

Les actionnaires lui donnent acte de ces déclarations.



Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est invitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularité formelle de l'assemblée ;
- Lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Lecture du rapport spécial du Président ;
- Examen et approbation des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) dudit exercice ;
- Affectation du résultat dudit exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Quitus au Président et au Directeur Général pour leur gestion durant l'exercice écoulé ;
- Pouvoir aux fins des formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial du Président de la Société.

Ces lectures terminées, le Président déclare les débats ouverts. Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président invite l'Assemblée générale à adopter les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée décide de renoncer au respect des formes et délais de convocation de la présente Assemblée et constate que, compte tenu de la présence de tous les actionnaires, les résolutions peuvent être valablement adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve le bilan de la Société ainsi que les comptes annuels dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés par le Président de la Société ainsi que les opérations de l'exercice telles qu'elles résultent desdits comptes et du rapport de gestion du Président.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve les dépenses suivantes, entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du Code général des impôts exposées durant l'exercice écoulé :

- amortissements excédentaires (ligne WE) (article 39-4 du CGI) : NEANT ;
- autres charges et dépenses somptuaires (ligne WF) (article 39-4 du CGI) : NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître un résultat bénéficiaire, après impôt sur les sociétés, de **107 682 Euros** et décide, sur proposition du Président, de l'affecter comme suit :

1

- 1 030 euros à la réserve légale (qui atteint ainsi son seuil légal de 10% du capital social) ;
- 6 652 euros au compte « report à nouveau »
- 100 000 euros au versement de dividendes

Suite à cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 157 117 euros.

Les actionnaires constatent, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 : 40 496 €
- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 : 67 803 euros.
- au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014 : 19 726 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, décide d'approuver les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de la Société, pour leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

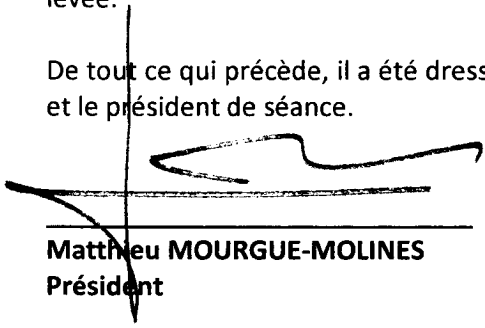
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

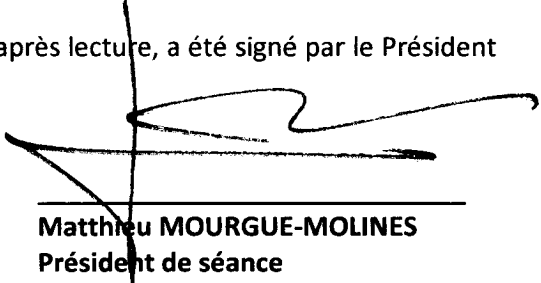
1

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

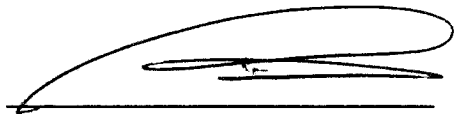
De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le président de séance.



Matthieu MOURGUE-MOLINES
Président



Matthieu MOURGUE-MOLINES
Président de séance



Matthieu MAÏA
Secrétaire de séance